

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

31 décembre 2023

États financiers annuels



Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Groupe de portefeuilles Harvest Inc., gestionnaire du Fonds, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Fonds, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Au nom de Groupe de portefeuilles Harvest Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »
Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »
Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 19 mars 2024



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 19 mars 2024

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Aux 31 décembre	2023	2022
Actif		
Actif courant		
Placements	4 561 213 \$	5 331 224 \$
Trésorerie	125 929	55 668
Dividendes et intérêts à recevoir	14 912	14 980
Souscriptions à recevoir	-	5 304
	4 702 054	5 407 176
Passif		
Passif courant		
Rachats à payer	-	2 533
Distributions à payer (note 4)	10 754	11 917
	10 754	14 450
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 691 300 \$	5 392 726 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série R	1 741 495 \$	2 169 675 \$
Série A	1 593 871	1 900 211
Série F	670 280	736 253
Série D	685 654	586 587
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série R	10,66 \$	11,01 \$
Série A	9,05	9,56
Série F	11,75	11,99
Série D	11,35	11,62

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL		
Pour la période (note 1) close le 31 décembre	2023	2022
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	183 172 \$	197 885 \$
Intérêts à distribuer	54 167	34 627
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	344 554	283 567
Gain (perte) de change net réalisé	1 478	5 014
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(55 227)	(1 578 450)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	50	(1 235)
Gain (perte) net sur les placements	528 194	(1 058 592)
Revenu total (montant net)	528 194 \$	(1 058 592) \$
Charges (note 5)		
Frais de gestion	59 320 \$	76 336 \$
Frais de service	32 597	46 926
Retenues d'impôts	6 070	6 844
Coûts de l'information aux porteurs de parts	60 574	53 496
Honoraires d'audit	35 339	37 602
Honoraires des agents des transferts	62 996	60 434
Droits de garde et frais bancaires	34 779	35 526
Frais du comité d'examen indépendant	116	338
Droits de dépôt	22 151	17 062
Frais juridiques	11 868	15 624
Coûts de transactions (note 8)	1 821	944
Total des charges	327 631 \$	351 132 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	200 563 \$	(1 409 724) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série R	69 508 \$	(550 883) \$
Série A	66 043	(560 279)
Série F	37 791	(174 309)
Série D	27 221	(124 253)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 4)		
Série R	0,37 \$	(2,68) \$
Série A	0,36	(2,48)
Série F	0,65	(2,84)
Série D	0,46	(2,96)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES LES SÉRIES		
Pour la période (note 1) close le 31 décembre	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	5 392 726 \$	7 545 055 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	200 563 \$	(1 409 724) \$
Transactions portant sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	52 328	326 925
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	275 338	290 805
Rachat de parts rachetables	(821 464)	(912 829)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(493 798) \$	(295 099) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(408 191)	(447 506)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(408 191) \$	(447 506) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	4 691 300 \$	5 392 726 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE R		
Pour la période (note 1) close le 31 décembre	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	2 169 675 \$	3 105 610 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	69 508 \$	(550 883) \$
Transactions portant sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	260	34 775
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	109 249	119 033
Rachat de parts rachetables	(449 785)	(167 786)
Transfert de parts rachetables	-	(199 604)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(340 276) \$	(213 582) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(157 412)	(171 470)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(157 412) \$	(171 470) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 741 495 \$	2 169 675 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A		
Pour la période (note 1) close le 31 décembre	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 900 211 \$	2 978 622 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	66 043 \$	(560 279) \$
Transactions portant sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 200	255 329
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	97 251	114 181
Rachat de parts rachetables	(196 851)	(553 885)
Transfert de parts rachetables	(121 191)	(145 301)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(219 591) \$	(329 676) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(152 792)	(188 456)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(152 792) \$	(188 456) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 593 871 \$	1 900 211 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE D		
Pour la période (note 1) close le 31 décembre	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	586 587 \$	461 608 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	27 221 \$	(124 253) \$
Transactions portant sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	40 868	36 821
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	43 931	30 087
Rachat de parts rachetables	(79 283)	(126 516)
Transfert de parts rachetables	115 546	344 905
Opérations sur parts rachetables, montant net	121 062 \$	285 297 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(49 216)	(36 065)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(49 216) \$	(36 065) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	685 654 \$	586 587 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE F		
Pour la période (note 1) close le 31 décembre	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	736 253 \$	999 215 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	37 791 \$	(174 309) \$
Transactions portant sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	10 000	-
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	24 907	27 504
Rachat de parts rachetables	(95 545)	(64 642)
Transfert de parts rachetables	5 645	-
Opérations sur parts rachetables, montant net	(54 993) \$	(37 138) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(48 771)	(51 515)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(48 771) \$	(51 515) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	670 280 \$	736 253 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		
Pour la période (note 1) close le 31 décembre	2023	2022
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	200 563 \$	(1 409 724) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	53	(1 272)
Distributions reçues, hors trésorerie	(28 500)	-
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(344 554)	(283 567)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	55 227	1 578 450
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	(50)	1 235
Produit de la vente de placements	1 065 557	736 608
Autres ajustements au coût des placements	22 281	27 147
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	118	5 148
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	970 695 \$	654 025 \$
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	57 632	321 621
Rachat de parts rachetables	(823 997)	(919 890)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(134 016)	(158 556)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(900 381) \$	(756 825) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	70 314	(102 800)
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(53)	1 272
Trésorerie à l'ouverture de la période	55 668	157 196
Trésorerie à la clôture de la période	125 929 \$	55 668 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus durant la période*	54 167 \$	31 944 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	177 170	200 107

* Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE		Au 31 décembre 2023	
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
ACTIONS			
Finance – 69,8 %			
5 900	Banque Canadienne Impériale de Commerce	331 809	376 420
4 250	La Banque Toronto-Dominion	157 719	363 885
5 200	Financière Sun Life inc.	131 998	357 344
2 625	Banque Royale du Canada	138 371	351 750
12 000	Société Financière Manuvie	264 600	351 360
2 675	Banque de Montréal	174 676	350 719
5 400	La Banque de Nouvelle-Écosse	301 725	348 300
1 050	JPMorgan Chase & Co.	37 970	236 660
5 100	Bank of America Corporation	41 785	227 534
1 800	Morgan Stanley	100 530	222 410
13 700	Timbercreek Financial Corp.	138 398	91 379
		1 819 581	3 277 761
Immobilier – 27,4 %			
16 700	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	243 735	232 965
14 400	InterRent Real Estate Investment Trust	147 914	190 512
9 800	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	77 172	176 008
850	Digital Realty Trust, Inc.	125 204	151 576
850	Prologis, Inc.	69 439	150 135
850	Alexandria Real Estate Equities, Inc.	128 724	142 780
5 000	Fonds de placement immobilier SmartCentres	125 890	124 450
5 700	Fonds de placement immobilier Allied	201 238	115 026
		1 119 316	1 283 452
Total des placements – 97,2 %		2 938 897	4 561 213
Autres actifs, moins les passifs – 2,8 %			130 087
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – 100,0 %			4 691 300

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

NOTES ANNEXES

31 décembre 2023

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 25 septembre 2009 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Le Fonds a pour objectifs de placement de générer un flux de trésorerie mensuel et de maximiser le rendement total en investissant principalement dans des émetteurs des secteurs des banques et autres services financiers, dans des sociétés liées au secteur immobilier et dans des FPI cotées sur une bourse nord-américaine reconnue.

Le Fonds offre des parts de séries R, A, F et D, par l'intermédiaire de courtiers inscrits uniquement. Les parts de série R sont offertes à tous les investisseurs, avec une option de frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs, avec une option de frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Les parts de série F ne comportent aucuns frais d'acquisition initiaux et aucuns frais de service, et sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs titulaires d'un compte sur honoraires auprès d'un courtier. Les parts de série D ne comportent ni frais d'acquisition initiaux ni frais de service, et sont offertes à tous les investisseurs.

Période de présentation

L'état de la situation financière est arrêté au 31 décembre 2023, et les données comparatives sont tirées de la période close le 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net et le tableau des flux de trésorerie sont tirés de la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. Les données comparatives sont tirées de la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022. Pour les exercices 2023 et 2022, la période représente une année complète.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). La publication de ces états financiers a été autorisée par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (le « gestionnaire ») le 19 mars 2024.

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Aux 31 décembre 2023 et 2022, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers* : *Présentation* des normes IFRS de comptabilité, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang, mais différents barèmes de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces et de découverts bancaires, s'il y a lieu.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée à la clôture de chaque séance de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est égale à la part des actifs communs du Fonds attribuable à cette série, déduction faite de la part des passifs communs qui lui est attribuable et des passifs qui lui sont propres. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à celle-ci. Les autres revenus et charges sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative respective.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série pendant la période.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

Nouvelles normes comptables adoptées au cours de la période

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le Fonds a adopté les normes comptables nouvelles et modifiées suivantes.

Informations à fournir sur les méthodes comptables – Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2

Le Fonds a adopté les modifications d'IAS 1 concernant la communication des méthodes comptables significatives le 1^{er} janvier 2023. Ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers.

Aucune autre norme, modification de norme ou interprétation en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'effet important sur les états financiers du Fonds.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries. Les parts du Fonds sont offertes de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à n'importe quelle date d'évaluation, à la valeur liquidative par part de la série concernée. La valeur liquidative par part d'une série, déterminée aux fins de souscription ou de rachat, est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Série R	Série A	Série F	Série D
Total en circulation au 1^{er} janvier 2023	197 092	198 774	61 381	50 496
Parts rachetables émises	24	133	865	3 672
Parts rachetables émises au réinvestissement	10 385	10 799	2 161	3 965
Parts rachetables rachetées	(44 104)	(21 343)	(7 859)	(7 206)
Parts rachetables transférées entre catégories	-	(12 216)	500	9 476
Total en circulation au 31 décembre 2023	163 397	176 147	57 048	60 403
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au 31 décembre 2023	189 433	182 986	58 088	58 560

	Série R	Série A	Série F	Série D
Total en circulation au 1^{er} janvier 2022	213 627	231 428	63 709	30 305
Parts rachetables émises	2 547	22 252	-	2 770
Parts rachetables émises au réinvestissement	9 764	10 676	2 085	2 410
Parts rachetables rachetées	(14 415)	(53 225)	(4 413)	(9 093)
Parts rachetables transférées entre catégories	(14 431)	(12 357)	-	24 104
Total en circulation au 31 décembre 2022	197 092	198 774	61 381	50 496
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au 31 décembre 2022	205 306	225 726	61 464	41 982

Distributions

Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Les distributions mensuelles sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et sont automatiquement réinvesties, à la valeur liquidative, dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que le porteur de parts n'en demande le versement en trésorerie.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion et de service

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire reçoit, pour chaque série de parts, des frais de gestion annuels (taxes en sus) calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds attribuable à cette série (les « frais de gestion »).

Les courtiers peuvent recevoir du gestionnaire des frais de service en lien avec les parts de séries A et R pour les services permanents qu'ils fournissent aux investisseurs, y compris les conseils en placement et la mise à disposition de relevés de compte et de bulletins. En général, les frais de service et les taxes applicables sont payables chaque mois à terme échu, et sont fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par l'ensemble des clients du courtier au cours du mois. Le gestionnaire peut modifier ou annuler les frais de service en tout temps.

Les frais varient selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service du courtier	Total des frais
R	1,10 %	0,40 %	1,50 %
A	1,10 %	1,25 %	2,35 %
F	1,10 %	0,00 %	1,10 %
D	1,10 %	0,00 %	1,10 %

Le Fonds ne paie plus de frais de service à l'égard des parts de série D depuis le 1^{er} mai 2022. Avant ce changement, le Fonds payait des frais de service de 0,25 % aux courtiers sur la base de l'actif total investi dans les parts de série D.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les séries de chaque fonds concerné.

Les charges suivantes sont incluses dans les coûts de l'information aux porteurs de parts dans l'état du résultat global.

Pour la période close le	Montant (\$)
31 décembre 2023	46 802
31 décembre 2022	40 760

En ce qui concerne l'audit des fonds gérés par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. qui sont des entités d'intérêt public, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'établissaient à 0,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les honoraires liés à d'autres services s'élevaient à 0,3 M\$.

Renonciations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022.

Autres opérations

Les dirigeants, les administrateurs et les parties liées du gestionnaire acquièrent des parts du Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales. Au 31 décembre 2023, les dirigeants et les administrateurs détenaient 2 272 parts du Fonds.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Le pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds qui se négociait sur des marchés boursiers s'établissait comme suit :

	% de l'actif net
31 décembre 2023	97,2
31 décembre 2022	98,9

Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait environ augmenté ou diminué des montants suivants :

	Montant (\$)
31 décembre 2023	228 061
31 décembre 2022	266 561

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Les tableaux ci-dessous résument l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023			
Monnaie	Exposition (CAD)	Exposition nette (CAD)	% de l'actif net
Dollar américain	1 171 997	1 171 997	25,0

Au 31 décembre 2022			
Monnaie	Exposition (CAD)	Exposition nette (CAD)	% de l'actif net
Dollar américain	1 350 755	1 350 755	25,0

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

Les expositions monétaire et non monétaire au risque de change sont les suivantes :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Exposition monétaire (\$)	40 902	3 843
Exposition non monétaire (\$)	1 131 095	1 346 912

Si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait respectivement diminué ou augmenté des montants approximatifs suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Augmentation (diminution) (\$)	58 600	67 538
Augmentation (diminution) (%)	1,3	1,3

Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé aux rachats puisque les parts sont rachetables sur demande et que les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Les parts sont rachetables sur demande, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des flux de trésorerie réels, les détenteurs de ces instruments les conservant habituellement plus longtemps.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers du Fonds classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2023				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	3 277 761	-	-	3 277 761
FPI	1 283 452	-	-	1 283 452
Total des actifs financiers	4 561 213	-	-	4 561 213

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2022				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	3 581 298	-	-	3 581 298
FPI	1 749 926	-	-	1 749 926
Total des actifs financiers	5 331 224	-	-	5 331 224

Le Fonds ne détenait aucun titre classé dans le niveau 3 aux 31 décembre 2023 et 2022. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité est présenté ci-dessous.

Régions :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	% de l'actif net	% de l'actif net
Canada	73,1	73,9
États-Unis	24,1	25,0
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,8	1,1
Total	100,0	100,0

Segments de marché :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	% de l'actif net	% de l'actif net
Finance	69,8	66,4
Immobilier	27,4	32,5
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,8	1,1
Total	100,0	100,0

7. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait les pertes en capital suivantes pouvant être reportées en avant indéfiniment et portées en diminution de gains en capital futurs.

	Montant (\$)
Pertes en capital	-

À la dernière année d'imposition, le Fonds avait les pertes autres qu'en capital suivantes pouvant être déduites des revenus des années ultérieures.

	Montant (\$)	Année d'échéance
Pertes autres qu'en capital	-	-

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022.

Siège Social

610 Chartwell Rd, Bureau 204 Oakville, Ontario L6J 4A5

Numéro de téléphone: 416.649.4541

Numéro sans frais: 866.998.8298

Numéro de télécopie: 416.649.4542

Courriel: info@Harvestportfolios.com



*H*ARVEST
GROUPE DE PORTEFEUILLES HARVEST

Harvestportfolios.com/fr-CA